

Exercice 1 :

Un salarié, dont le revenu mensuel est de 1900 DH, répartit ses dépenses de consommation comme suit :

Alimentation	42%
Habillement	10%
Habitation	14%
Equipement ménager	4%
Soins médicaux	6%
Transport	9%
Culture et loisirs	7%
Divers	8%

Questions :

1. Sachant que la propension moyenne à consommer est $PMC = 0,9$, calculez et présentez sous forme d'un tableau le montant des dépenses de consommation pour chaque poste budgétaire
2. Ce salarié bénéficie d'une augmentation de salaire de 20%. La propension marginale à consommer est 0,85, calculez :
 - a. Le nouveau salaire.
 - b. La dépense de consommation supplémentaire.
 - c. L'élasticité-revenu de la consommation.
3. Sachant que le salarié a réparti comme suit la dépense de consommation supplémentaire :

Alimentation	51 Dh
Habillement	10,5 Dh
Habitation	25,5 Dh
Equipement ménager	16 Dh
Soins médicaux	21 Dh
Transport	73 Dh
Culture et loisirs	65 Dh
Divers	61 Dh

- a. Calculez les nouvelles consommations.
- b. Calculez et commentez les nouveaux coefficients budgétaires.

Corrigé indicatif :

1. Pour calculer le montant des dépenses de consommation pour chaque poste de dépense, il faut tout d'abord calculer le montant de la consommation (C).

On a : $R = 1900$ DH et $c = PMC = 0,9$ (90%)

Et puisque : $c = C / R$

Donc : $C = c \times R$

Alors : $C = 0,9 \times 1900 = 1710$ DH.

Poste de dépense	Part en %	Montant en DH
Alimentation	42%	$42 \% \times 1710 = 718,2$
Habillement	10%	$10 \% \times 1710 = 171$
Habitation	14%	239,4
Equipement ménager	4%	68,4
Soins médicaux	6%	102,6
Transport	9%	153,9
Culture et loisirs	7%	119,7
Divers	8%	136,8
Total	100 %	1710

Justification du calcul du montant des dépenses du poste « Alimentation » :

On a :

$$\text{Coefficient budgétaire du poste "alimentation"} = \frac{\text{Montant du poste « alimentation »}}{\text{Montant total des dépenses (C)}}$$

$$42 \% = \frac{\text{Montant du poste « alimentation »}}{1710} \times 100$$

$$0.42 = \frac{\text{Montant du poste « alimentation »}}{1710}$$

$$\text{Montant du poste « alimentation »} = 0,42 \times 1710$$

$$\text{Montant du poste « alimentation »} = 718,2 \text{ DH}$$

2.

a. Calcul du nouveau salaire :

Le salarié a bénéficié d'une augmentation de 20 %, donc le nouveau salaire sera :

$$R_1 = R_0 + (R_0 \times 20 \%)$$

$$R_1 = 1900 + (1900 \times (20/100))$$

$$R_1 = 1900 + \mathbf{380}$$

$$R_1 = 2280 \text{ DH.}$$

Cela veut dire que le revenu a augmenté de 380 DH.

b. La dépense de consommation supplémentaire (c'est-à-dire de combien la consommation a augmenté après l'augmentation du revenu) :

On a :

$$c' = \frac{\Delta C}{\Delta R}$$

$$0.85 = \frac{\Delta C}{380}$$

$$\Delta C = 0.85 \times 380$$

$$\Delta C = 323 \text{ DH.}$$

Donc l'augmentation du revenu de 20 %, c'est-à-dire 380 DH, a entraîné une augmentation de la consommation de 323 DH (Le reste, 57 DH, est dédié à l'épargne).

$$\text{Ainsi } C_1 = C_0 + 323 = 1710 + 323 = \mathbf{2033} \text{ DH.}$$

c. Calcul de l'élasticité-revenu de la consommation globale :

On a :

$$er = \frac{\frac{\Delta C}{C}}{\frac{\Delta R}{R}}$$
$$er = \frac{\frac{323}{1710}}{\frac{380}{1900}}$$

L'élasticité-revenu est calculée pour toute la consommation.

$$er = \frac{0,19}{0,2} \quad \rightarrow \text{Une augmentation du revenu de 20 \% a entraîné une augmentation de la consommation de 19 \% .}$$

$$er = \mathbf{0,95}$$

Interprétation : Une augmentation du revenu de 100 % a entraîné une augmentation de la consommation de 95 %.

3. Calcul des nouvelles consommations et des nouveaux coefficients budgétaires :

Poste de dépense	Montant en DH	Le coefficient budgétaire (%)
Alimentation	51 + 718,2 = 769,2	$(769,2 / 2033) \times 100 = 37,84 \%$
Habillement	10,5 + 171 = 181,5	$(181,5 / 2033) \times 100 = 8,93 \%$
Habitation	264,9	13,03
Equipement ménager	84,4	4,15
Soins médicaux	123,6	6,08
Transport	226,9	11,16
Culture et loisirs	184,7	9,08
Divers	197,8	9,73
Total	2033 Dh	100 %

Commentaire : L'augmentation du revenu a entraîné une diminution de la part des dépenses alimentaires, d'habitation et d'habillement dans le total des dépenses de consommation et une augmentation de la part des dépenses consacrées aux soins médicaux, équipement ménager, culture, loisirs et transport.